

## Suivi de la reproduction des lamproies marines en Bretagne



**OBJECTIFS** 

Tendance

PLAGEPOMI 2018-2023 => Poursuivre et renforcer les actions de suivi biologique : Suivre la reproduction de la lamproie marine et améliorer la connaissance des habitats à ammocètes

Programme Poissons migrateurs 2015-2021 => Poursuivre et renforcer les actions de suivi biologique : Suivre la reproduction de la lamproie marine et améliorer la connaissance des habitats à ammocètes

Année

**ELLE** 

Indicateur d'état POPULATION

LAMPROIE MARINE

Bassin ELLE

Nombre de frayères en 2022 625

(Par rapport à la moyenne

Etat Interann

interannuelle sur la période de

suivi)

(par rapport à la moyenne du bassin sur 5 ans) MAUVAISE

**EN FORTE BAISSE** 

Sur le bassin de l'Ellé, la situation est en augmentation par rapport à 2021 et rejoint le niveau moyen interannuel. En termes de répartition sur le bassin : les géniteurs sont remontés jusqu'au dernier tronçon amont, les tronçons médians étant les plus productifs. Les conditions de débits printaniers n'ont pas été très favorables à la remontée des géniteurs.

# Informations générales sur le suivi

Comptage exhaustif

Du moulin de Kergoat a la confluence avec l'Isole Depuis 2015

FDAAPPMA 56

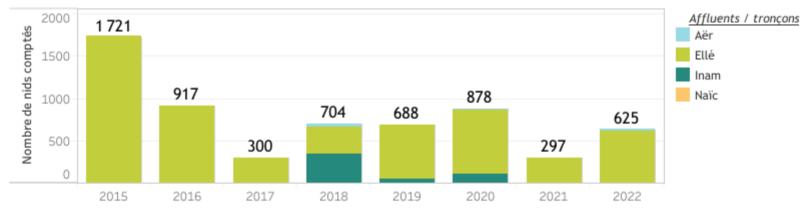
#### Fiabilité de l'indicateur MOYENNE

Le comptage des frayères est dépendant des conditions hydrologiques, de la turbidité de l'eau, du colmatage du substrat,... et des opérateurs.

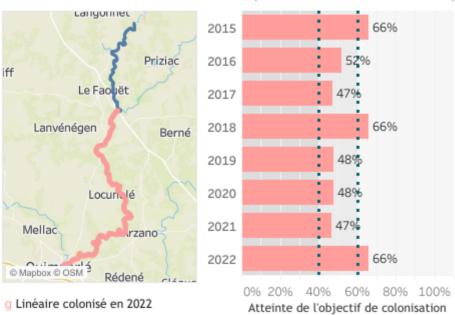
#### Conditions du suivi (hydrologie, colmatage...)

Les comptages ont été réalisés début juillet alors que les niveaux étaient très bas et des eaux très claires,

### Reproduction annuelle des lamproies marines depuis la mise en place du suivi



#### Front de colonisation des lamproies marines sur le cours principal



100%

20 30 40 50 60

Distance à la mer/confluence (km)

Obstacles à l'écoulement - conformité sur les cours d'eau classés en liste 2 :

--- conforme / --- non conforme
--- hors liste 2

Objectif de colonisation

De la mer a la confluence avec le Crassius (lineaire en liste 2)



